

Arrêté du 9 décembre 2010 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TGI de Dieppe
NOR : JUSB1032887A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Madame HAILLARD Hélène, adjointe administrative de deuxième classe, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante du tribunal de grande instance de Dieppe, en remplacement de Madame BRUMENT Christine, épouse BELLETRE.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Rouen, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait à Paris, le 9 décembre 2010

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Par délégation, la chef du département de la gestion administrative et prévisionnelle des personnels de greffe

Françoise LESTRADE